

I. N. A. O.	
COMMISSION PERMANENTE DU COMITE NATIONAL DES APPELLATIONS D'ORIGINE LAITIERES, AGROALIMENTAIRES ET FORESTIERES	
Séance du 15 octobre 2018	
<i>Résumé des décisions prises</i>	
2018-CP600	15 octobre 2018

Conférence téléphonique du 15 octobre 2018.

Etaient présents :

Président : Patrice CHASSARD

Membres de la commission permanente :

Christian TEULADE, Robert GLANDIERES, Dominique VERNEAU, Luc DONGE, Claude VERMOT-DESROCHES, Michel NALET.

Commissaire du gouvernement ou son représentant :

Valérie PIEPRZOWNIK.

Représentants de l'administration

Mélina BLANC, Alexandra MARIE.

Agents INAO :

Alexandra OGNOV, Christelle MARZIN.

* *
*

2018-CP601	<p>AOP « ABONDANCE » - Demande de modification temporaire - Avis sur la demande de modification temporaire du cahier des charges</p> <p>La commission permanente a pris connaissance de la demande de l'ODG et de la proposition des services de préciser la date de fin de modification temporaire jusqu'à au 31 mai 2019 ainsi que l'accord de l'ODG sur cette précision. Elle est également informée que les opérateurs devront adresser un courrier à l'ODG afin de bénéficier de la modification temporaire.</p> <p>La commission permanente a approuvé la modification temporaire du cahier des charges de l'AOP « Abondance » (6 votants – unanimité), incluant la date de fin</p>
-------------------	--

	<p>de modification temporaire au 31 mai 2019 pour les modifications des points 5.4. et 5.8. du cahier des charges dont la période d'exécution sera donc du 1er août 2018 jusqu'à la mise à l'herbe 2019 de chaque exploitation, et au plus tard le 31 mai 2019.</p>
2018-CP602	<p>AOP « TOME DES BAUGES » - Demande de modification temporaire Avis sur la demande de modification temporaire du cahier des charges</p> <p>La commission permanente a pris connaissance de la demande de l'ODG et des pièces justificatives à l'appui de celle-ci.</p> <p>La commission permanente a approuvé la modification temporaire du cahier des charges de l'AOP « Tome des Bauges » (7 votants – unanimité).</p>

Prochaine commission permanente le 27 novembre 2018